

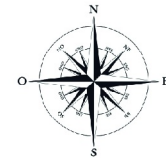
PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL DE L'EST

LA CAUCHIE

PLAN DE ZONAGE

PLUI ARRÊTÉ LE 05.12.19

PLUI ADOPTÉ LE 10.12.20

Dossier réalisé avec
le bureau d'études :Échelle : 1/5000^{ème}COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS
1050, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND
62810 AVESNES-LE-COMTE03. 21. 220. 200
PLUI@CAMPAGNESARTOIS.FR
WWW.CAMPAGNESARTOIS.FR
f t y i

Légende

- Limite communale
- Cimetière
- Emplacement réservé
- Secteur d'orientations d'aménagement et de programmation
- Nouveau hangar agricole

Limites de zones

- Ua : Zone urbaine correspondant aux centres-village anciens
- Uj : Zone urbaine correspondant aux jardins
- UE : Zone urbaine à vocation économique
- 1AU : Zone à urbaniser
- A : Zone agricole
- N : Zone naturelle

Éléments à protéger

Élément de patrimoine urbain ou naturel à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme

- Espace boisé classé au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme

Installations agricoles

- ★ Installation agricole classée

Éléments de patrimoine

Numéros	Désignation	Commune
1	Eglise Saint-Martin	La Cauchie
2	Monument aux morts	La Cauchie

Emplacements réservés

Numéros	Désignation	Bénéficiaire	Surface
1	Extension cimetière	Commune	1046.7
2	Défense incendie	Commune	106.06
3	Défense incendie	Commune	107.87

